

**Regards**  
SUR LANDRAIS  
Bulletin municipal  
de Landrais (17)

Conception/Rédaction :  
commission Communication

Impression :  
Mairie de Landrais

# Regards

## SUR LANDRAIS



## Chères Landraisiennes, chers Landraisiens,

Je commencerai cet édito avec une pensée pour toutes ces victimes de la barbarie qui a endeuillé la France en 2015. Je souhaite m'associer au mouvement général ambiant de colère et de consternation. Dans un pays où la liberté est élevée au rang de devise nationale, ces actes sont répugnants et chacun doit lutter pour maintenir haut sur les frontons de nos mairies cette fière devise : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Mais attention à ne pas faire d'amalgame, compte tenu des résultats des élections de décembre permettez-moi d'être très inquiet.

Je me permets en mon nom et au nom du Conseil municipal de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et de vous présenter mes vœux de santé, de bonheur et de réussite à vous-même et à vos familles. Que chacun aborde 2016, sans tomber dans la morosité ambiante, en n'oubliant pas que nous sommes dans une situation privilégiée par rapport à une grande partie du monde. Nous vivons bien ici, même si nous devons admettre réduire la voilure ces prochains temps pour ne pas vivre au-dessus de nos moyens.

Les communes doivent participer au redressement national et nous le ferons.

Depuis 15 ans, avec l'équipe municipale je fais en sorte de ne pas gaspiller l'argent public. Je ne vais pas revenir sur tout ce que nous avons fait, mais tout ce que nous avons entrepris a toujours été fait en faisant très attention au budget communal. Le dilemme, c'est de continuer à faire autant, voire plus avec moins.

Nous chercherons de nouvelles économies, mais malgré tout sans tomber dans un pessimisme noir je suis inquiet pour l'avenir. Pour ma part, il n'est pas question d'augmenter les taxes communales pour compenser ce que l'état ne nous donne plus. Nos communes créées lors de la révolution, elles-mêmes issues des paroisses, datent de la nuit des temps. Mais le monde change et l'esprit de la loi MAPTAM (loi sur la réforme territoriale) est de réduire le nombre de communes et d'intercommunalités avec pour objectif de réaliser des économies d'échelle. Il faudra que nous apprenions à monter des projets en commun, notamment dans notre communauté de communes, et cela dans le seul intérêt général. Nous serons et nous sommes déjà impactés par cette loi.

Comment dans ce mouvement général ne pas perdre notre identité et garder notre pouvoir de décision ?

En attendant ces bouleversements, espérons des lendemains meilleurs et n'oublions pas notre Commune.

Depuis six mois, les travaux d'enfouissement des réseaux ont fortement perturbé notre train-train quotidien. Le plus dur est passé ; durant les prochains mois, l'entreprise Allez va procéder aux raccordements individuels. Puis, normalement fin 2016, les travaux recommenceront pour la rue de la Devisse, la rue des Deux Moulins et la rue des Ouchettes.

Après plusieurs mois de fermeture, notre commerce est à nouveau ouvert.

Bienvenue à Alain Joussemet. Nous ne pouvons que lui souhaiter une bonne réussite. Mais attention, si nous voulons conserver ce commerce à Landrais, il appartient à chacun de nous de le faire vivre.

SIVOS : je tiens à remercier tous ceux qui s'occupent au quotidien des quelques 330 élèves, l'équipe enseignante de maternelle et d'élémentaire, les ATSEM, le personnel de la restauration scolaire qui confectionne chaque jour près de 400 repas ainsi que les techniciennes de surface. Sans oublier les employés communaux qui inter-

viennent pour des travaux pendant les périodes de vacances.

Je remercie Vacances Loisirs Le Thou-Landrais pour l'organisation des TAP, un gros travail qui est fait avec brio. Financièrement l'année 2015 a été difficile, malgré des économies réalisées au niveau de l'électricité, cela est dû en particulier au remplacement du personnel absent.

Je rappelle que le budget de fonctionnement du SIVOS est d'environ 500 000 €.

Notre église, patrimoine communal : en juillet j'ai été amené à prendre un arrêté pour interdire l'accès à l'église. Des moyens de soutènement ont été mise en œuvre. Maintenant, nous avons besoin de trouver plus de 40 000 € pour réaliser les travaux nécessaires à la réouverture. J'ai signé une convention avec la Fondation du patrimoine, cet organisme collecte les fonds pour nous. Cela permet aux quelques généreux donateurs de bénéficier d'une réduction fiscale. Une double page de ce bulletin est consacrée aux travaux de l'église vous y trouverez toutes les informations concernant les dons. A ce jour, nous avons pu collecter près de 12000 € et plusieurs dossiers de demande d'aide ont été déposés auprès de différents organismes (Région, Département, CdC...), nous attendons leur réponse. Je tiens particulièrement à remercier Robert qui se démène sans compter ainsi que Catherine et Frédérique, c'est grâce à leurs actions que le total des dons augmente de jour en jour.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'un deuxième sentier de randonnée d'environ 11km sera bientôt balisé, il passera par Fondouce et Les Egaux.

Merci à tous les bénévoles de nos associations, c'est aussi grâce à leurs actions qu'il fait bon vivre à Landrais.

**Landraisiennes, Landraisiens  
Bonne année 2016.**

Votre maire,  
**Francis Menant**



### MAIRIE

Tél. : 05 46 27 73 69

Fax : 05 46 27 79 46

Courriel : [mairie@landrais.fr](mailto:mairie@landrais.fr)

Ouverture : du lundi au vendredi

de 14 h à 17 h (possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture)

*Vous désirez rencontrer vos élus :*

Francis Menant, maire

Robert Babaud, 1<sup>er</sup> adjoint

Frédérique Mour-Gasrel, 2<sup>e</sup> adjointe

Prenez rendez-vous à la mairie.



# Epicerie-café «Le Landraisien»



Après des mois sans commerce de proximité, Landrais a enfin retrouvé son épicerie ! Alain JOUSSEMET, dont ce n'est pas la première expérience dans ce domaine d'activité, a repris l'épicerie-café de notre village au mois de novembre, et l'a renommée **Le Landraisien**, affirmant ainsi sa volonté de s'ancre dans la vie du village et d'offrir à tous un service de qualité.

Il vous propose une gamme de produits étendue : épicerie, produits frais, pain, surgelés, fruits et légumes, produits d'hygiène et d'entretien ménager, confiseries, boissons fraîches... sans oublier une cave à vins et bières bien fournie ! Afin d'offrir une qualité optimale tout en restant dans des tarifs raisonnables, M. Joussemet s'emploie à privilégier les circuits courts d'approvisionnement, notamment dans les fruits et légumes. Vous pourrez également acheter au Landraisien votre presse locale (*Sud-Ouest* et *L'Hebdo*) ainsi que vos bouteilles de gaz.

Le Landraisien accepte les chèques, les cartes bancaires à partir de 5 € et, prochainement, les tickets restaurants.

Le café et la supérette ont les mêmes horaires d'ouverture (entrée de l'épicerie possible par le café) :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 et 16 h - 19 h 30  
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30 et 16 h - 19 h 30  
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 19 h 30  
Jeudi : fermé sauf jour férié  
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 16 h - 20 h  
Samedi : 8 h 30 - 13 h et 16 h - 20 h  
Dimanche : 8 h 30 - 12 h 45 et 16 h - 19 h 30



Les horaires pourront évoluer selon la période et la demande. Le café vous propose également un jeu de fléchettes en ligne.

A venir : Tabac (premier trimestre) et Pizzas (premier semestre 2016)

Nous avons fait depuis le printemps 2015 l'amère expérience d'un village sans commerce et tous, nous l'avons déploré. A présent, il ne tient qu'à nous que notre épicerie-café prospère et anime le cœur de notre bourg : nous sommes Landraisiens, soyons clients du Landraisien !



## PASSAGE A LA TNT HD

**Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition. Etes-vous prêt ?**

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril.

Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant!

Toutes les infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)  
ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local)

## Commission Communication

Il y a un an, nous vous présentions le site Internet de notre commune : [landrais.e-monsite.com](http://landrais.e-monsite.com). Depuis, même si certaines rubriques sont encore en cours d'amélioration, il s'est bien étoffé et essaie de répondre à son objectif premier : vous apporter les informations sur notre commune dont vous avez besoin.

Notre site connaît une fréquentation croissante et régulière : en une année, 4 000 visiteurs uniques et près de 17 000 pages vues.

N'oubliez pas qu'un formulaire de contact vous permet de nous communiquer vos souhaits, demandes ou questions. De même, vos photos de la commune seraient les bienvenues...

A bientôt sur [landrais.e-monsite.com](http://landrais.e-monsite.com) !

# Principales décisions

## Séance du 19 octobre 2015

### ❖ TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil municipal décide de diminuer le taux de la taxe d'aménagement et de le porter à 3 % sur l'ensemble du territoire communal (délibération valable pour une durée d'un an reconductible tacitement).

### ❖ PARC EOLIEN

Dans le but de permettre la construction et l'exploitation d'un parc éolien comprenant 3 éoliennes sur le territoire de la commune (extension du parc de Péré), la Société SAS EOL D'AUNIS demande le droit de passage et le survol sur les voiries concernées et que la commune s'engage à consentir toutes les servitudes nécessaires à la construction et à l'exploitation notamment pour le passage des câbles et le survol des pales. Elle propose la signature d'une convention. La commune conservera la propriété et la jouissance des terrains occupés par les câbles. La convention est conclue pour la durée de vie du parc éolien (prévue pour 30 ans). En contrepartie des autorisations consenties par la commune, la société lui versera annuellement une redevance équivalente à 3 000 €.

### ❖ COMPLEMENT ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil municipal accepte le devis établi par le Syndicat Départemental d'Electrification pour un complément d'éclairage public aux Egaux (2 lanternes sur poteaux) et le déplacement du foyer LI 59, rue de Bel Air, aux Egaux. Les travaux s'élèvent à 441,10 € HT (TVA récupérée par le Syndicat), avec une participation du Syndicat à hauteur de 50%, soit 220,55 € ; et une participation restante pour la commune de 220,55 €.

### ❖ INFORMATIONS DIVERSES

**Demande de subvention :** le collègue André-Dulin organise pour les latinistes de 3<sup>e</sup> un séjour en Italie et sollicite la commune pour une participation financière.

Le Conseil estime que la compétence des collèges dépend du département et que la commune finance pour sa part l'école élémentaire pour la classe de neige.

**Projet de verger communal :** M. le Maire rend compte aux Conseillers

d'un entretien avec M. LEPINE, Mmes GOINEAU et BENOIST du Syndicat des Eaux au sujet d'un projet de création de verger bio à l'entrée du bourg, le Pré-Maréchat, dans la zone rapprochée et protégée du captage. Les terrains appartiennent au Syndicat et pourraient être mis à disposition de la commune par une convention.

Ce projet serait porté administrativement et financièrement par le Syndicat. La plantation et l'entretien seront à la charge de la commune. Mme GOINEAU se renseigne sur les financements proposés.

Le Conseil municipal, après en avoir discuté, trouve cette initiative intéressante.

## Séance du 30 novembre 2015

### ❖ PLU, MODIFICATION SIMPLIFIÉE

La mise à disposition du public du dossier de la modification étant achevée, il convient d'en faire le bilan et d'approuver le dossier de modification simplifiée du PLU, éventuellement modifié.

#### *Bilan de la mise à disposition*

Une seule remarque a été portée au registre : M. FRAPPIER signale que la parcelle 346 n'a pas été prise en compte et demande qu'elle revienne dans la zone UB. Cultivée, cette parcelle fait partie d'une unité agricole A et ne relève pas d'une erreur manifeste pouvant être corrigée par une procédure de modification simplifiée du PLU. Son classement en zone urbaine serait entachée d'illégalité au regard de l'article L121-1 du code de l'urbanisme (préservation des espaces affectés aux activités agricoles) et d'une erreur manifeste d'application des articles L123-13 et suivants du code de l'urbanisme (réduction d'une zone agricole soumise à une révision). Pour ces raisons, il n'est pas apporté de modification au projet.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le dossier de la modification simplifiée du plan d'urbanisme de LANDRAIS portant sur la correction de deux erreurs matérielles au zonage (rue de la Devise et hameau de Saint-Gilles/Les Egaux).

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans le journal *L'Hebdo*



de Charente-Maritime. Accompagnée du dossier de la modification simplifiée du PLU, elle sera transmise au préfet de la Charente-Maritime.

### ❖ SIVOS : NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT

Lors de sa séance du 2 juin 2014, les Conseillers ont accepté les modifications statutaires proposées par le SIVOS concernant le nombre de délégués titulaires et suppléants, soit pour chaque commune, 6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Seulement 2 délégués suppléants ont été nommés pour Landrais. Il convient donc de délibérer à nouveau pour nommer un 3<sup>e</sup> délégué suppléant.

Le Conseil municipal nomme François CAILLON délégué suppléant.

### ❖ DESTRUCTIONS DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Après lecture d'un courrier adressé par un Landraisien demandant le remboursement total ou partiel de la facture qu'il a dû acquitter suite à la destruction d'un nid de frelons asiatiques sur sa propriété (coût 200 €), le Conseil municipal décide d'octroyer une participation de 30 % plafonnée à 60 € par intervention pour tout nid de frelons asiatiques situé à moins de 100 mètres des habitations.

Cette aide prend effet à compter de la présente demande et pour les éventuelles demandes à venir.

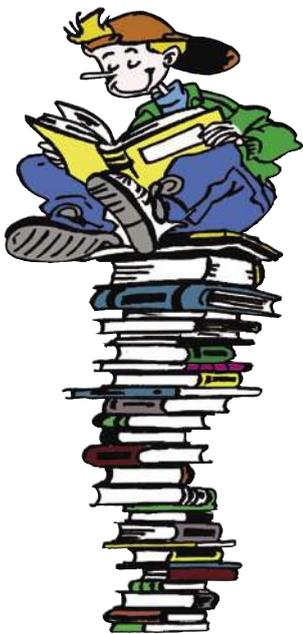
### ❖ INFORMATIONS DIVERSES

**Commission Environnement :** Nathalie AUJARD, vice-présidente de la commission Environnement, demande à pouvoir se retirer de la commission pour des raisons personnelles et professionnelles.

**Commission Tourisme :** François CAILLON rend compte de sa participation à la réunion commission Tourisme qui a eu lieu de 25 novembre à la CDC. Plusieurs points ont été abordés, balisage des chemins, valorisation du patrimoine avec une exposition de photos, Cycle and Sound prévu le 18 juin 2016 à Landrais : circuit à vélo avec animations.

**Suivi des travaux d'effacement de réseaux :** la 1<sup>re</sup> tranche avance bien, les tranchées sont quasiment terminées, fin des travaux prévue pour avril/mai 2016 pour cette tranche.





### Horaires d'ouverture

Mercredi 10 h - 12 h  
et 16 h - 18 h  
Vendredi 17 h - 19 h  
Samedi 10 h - 12 h

*Les bénévoles de la  
Bibliothèque municipale  
vous souhaitent une  
très bonne année 2016  
et de très belles lectures !*

# Bibliothèque municipale

## Nouveau !

Depuis le 23 novembre 2015, la bibliothèque met à disposition de ses lecteurs des «Sacs Mystères». Il y a à l'intérieur de ces sacs 5 documents, choisis par les bénévoles, que vous découvrez chez vous. 12 bibliothèques du réseau des Bibliothèques d'Aunis Sud participent à cette animation.



### Bébés lecteurs

Un vendredi sur deux de 10 h à 12 h

### Atelier d'écriture

Le mardi de 10 h à 12 h

### La Récré de la Bibli

Une matinée ou un après-midi par mois

### La Récré de la Bibli

Les ateliers de La Récré de la Bibli, qui accueillent enfants et parents, plaisent beaucoup. Octobre, fabrication de petits sacs à bonbons pour Halloween. Novembre : décorations de Noël. Décembre : friandises de Noël.



»»» Les dates  
de ces trois activités  
sont sur le blog

Tél. : 05 46 42 19 94  
Mail : bibli.landrais@orange.fr  
Blog : <http://lirealandrais.wordpress.com>



## Empoisonnement de l'étang

Au cours du mois de novembre, un empoisonnement a été effectué dans les différents plans d'eau sous gestion du Gardon Aigrefeuillais, dont l'étang de notre commune. Cette action a lieu chaque année. Plusieurs types de poissons (brochets, gardons, perches, etc.) y ont été lâchés.



## CYCLAD, du neuf dans nos poubelles

Dans le cadre de la labellisation de notre territoire «**Zéro Gaspillage, Zéro Déchet**», le Syndicat Mixte Cyclad met en place un nouveau service de collecte des déchets ménagers, opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

Chaque foyer sera équipé de **deux bacs roulants** (un pour les ordures ménagères et un pour les emballages) en remplacement des sacs poubelles. La collecte des recyclables aura lieu chaque semaine, celle des déchets non recyclables toutes les deux semaines.

Des **réunions d'information** vous seront proposées, concernant ces modifications et la distribution des bacs à déchets. La taille des bacs sera fonction du nombre de personnes dans le foyer.

Le prestataire retenu pour la mise en place des bacs se déplacera dans chaque foyer pour les distribuer, expliquer les modalités de collecte et définir le positionnement précis des bacs. En cas d'absence lors de son passage, vous pourrez prendre contact au n° vert **0 800 944 810** ou sur le site Internet **[www.cyclad.org](http://www.cyclad.org)**.





# RECENSEMENT

de la population 2016



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! IL A LIEU DU 21 JANVIER AU 20 FEVRIER 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 3,4 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)

## Agents recenseurs



**Jeanne FAUQUEMBERGUE** (à g.) effectuera la collecte sur le bourg, les Egaux et St-Gilles.

**Sylvie MARCHAIS** (à dr.) effectuera la collecte sur les autres hameaux.

Le recensement débutera le **21 janvier** et se fera jusqu'au 20 février 2016.

Les agents effectueront deux formations le 8 et 15 janvier 2016 et une tournée de reconnaissance entre les deux formations.

Coordinateur Mairie : Catherine CHERENSAC





20 décembre 2015 :  
un dernier gros câlin au père Noël !

## Etat civil 2015

### Naissances

Elsa, née le 4 janvier  
Maylie, née le 5 février  
Gabriel, né le 16 avril  
Ambre, née le 30 avril  
Line, née le 5 juin  
Victor, né le 3 juillet  
Adèle, née le 21 juillet  
Lino, né le 10 septembre  
Lucie, née le 26 septembre  
Hugo, né le 26 septembre  
Louise, née le 26 septembre

### Mariages

Eric et Valérie, le 21 février  
Benoît et Estelle, le 16 mai  
Slimen et Noémie, le 11 juillet

### Décès

Monique Garnier,  
épouse Milleville, le 6 février  
Yvette Charron,  
veuve Estrade, le 16 février  
Jean Desray, le 9 mai  
Jacques Niord, le 25 juillet  
Jean Naud, le 7 octobre

## Repas des Aînés

Environ 70 convives étaient présents le **samedi 28 novembre** pour le rituel repas des aînés. Ce moment de convivialité est toujours très attendu par nos anciens que les aléas de la vie isolent parfois. Le repas a été apprécié et le duo Corinne et Luc l'a agréablement accompagné de chansons françaises que tous ont pu reprendre en cœur. Nos anciens étaient en grande forme : ils ont chanté et même dansé sur ces airs bien connus.



## ESN/SO - CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

**RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes **électorales** dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

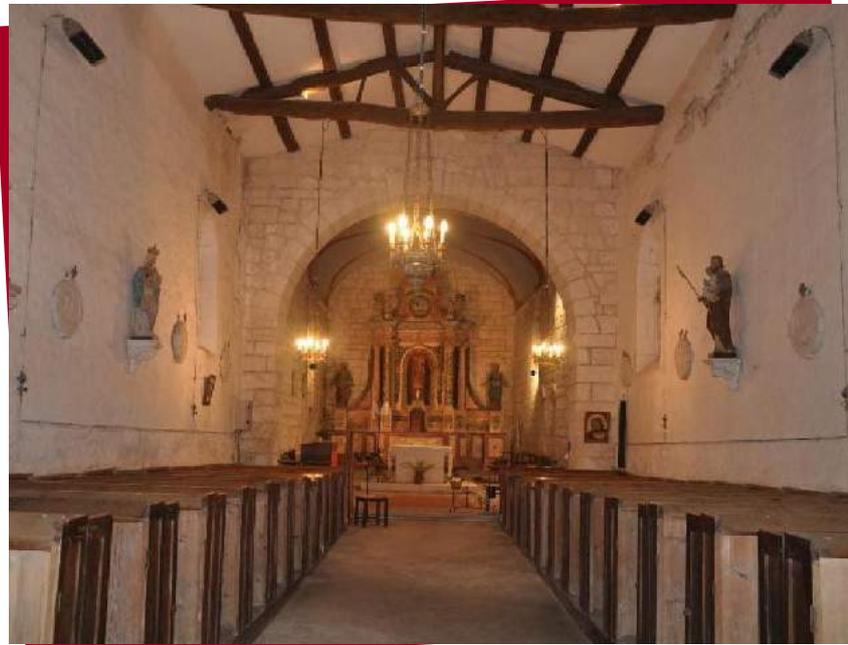
**Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers**

**Mail**  
[csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone**  
05.49.00.24.69

**Courrier**  
Centre Du Service National De Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647  
86023 POITIERS CEDEX



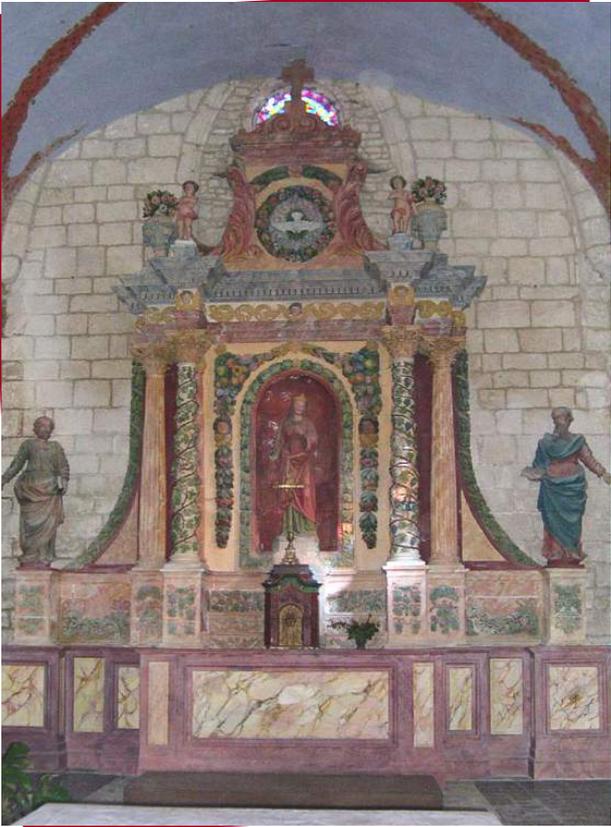


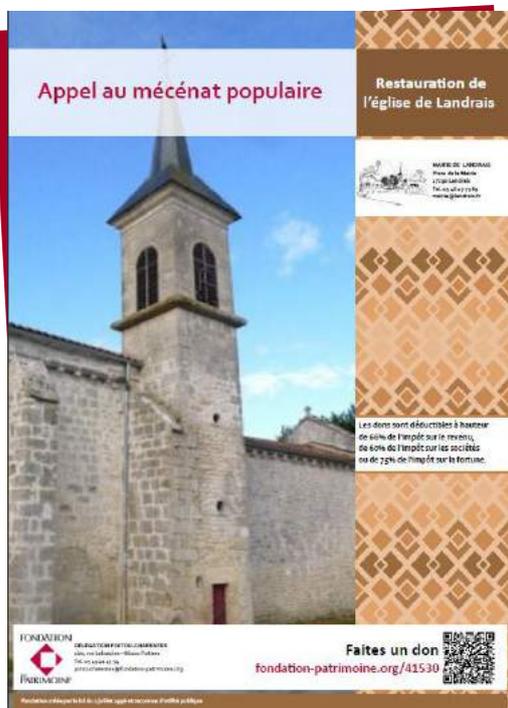
# Notre église

La construction de notre église remonte au **XIII<sup>e</sup> siècle**, elle est d'une belle et simple facture romane, bien que plusieurs fois remaniée au cours des siècles, la dernière fois en 1848. Dans sa nef furent enterrés les seigneurs de Landrais, des prêtres et des notables de la paroisse.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Landrais eut pendant 61 ans pour curé François Nicolaï, prêtre et officier d'état civil qui fit orner l'église d'un retable, construire la sacristie et rebâtir le presbytère sur ses propres deniers.

Ce **retable en pierre sculptée polychrome**, exécuté entre 1663 et 1686, est un modèle baroque rare dans notre région, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1971.





## Initiatives

Outre les dons directs, des initiatives spontanées voient le jour pour recueillir des fonds pour la restauration de l'église (marché de Noël,...) Des associations de notre village se mobilisent également : dons, projet de repas médiéval, de pot-au-feu au prochain Beaujolais nouveau... et sans doute d'autres idées à venir ! A tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour qu'aboutisse ce projet, un grand merci !

Si Adélaïde, sa cloche centenaire, sonne toujours, notre église n'ouvre plus ses portes : depuis le 28 juillet dernier, pour la sécurité du public, **elle est fermée**. Le temps a fragilisé ses murs qui nécessitent une réfection importante et urgente.

Les travaux indispensables à la sauvegarde de ce patrimoine communal s'élèvent à **40 000 €**, une somme trop importante pour le budget de notre petite commune. Outre des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et de la Région Poitou-Charentes, un partenariat a donc été engagé avec la Fondation du patrimoine. Cette convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne de souscriptions qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Les donateurs pourront choisir d'effectuer leur don en ligne sur le site internet de la **Fondation du patrimoine** ou par chèque, libellé à l'ordre de « Fondation du patrimoine - église de Landrais » et déposé à la mairie.

Les dons ouvrent droit à une **réduction d'impôt** de 66 % pour un particulier, 60 % pour une entreprise, la Fondation du patrimoine s'engage à adresser un reçu fiscal à chaque donateur.

Vous pourrez suivre l'avancement de la collecte sur le site de la Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/fr/poitou-charentes-20/tous-les-projets-937/detail-eglise-de-landrais-41530>



**Pour que notre patrimoine communal puisse être préservé pour les générations futures, pour que le retable, pièce rare et d'un intérêt architectural majeur puisse de nouveau être admiré par tous, nous avons besoin de l'engagement de chacun. Chaque don, même le plus modeste, est une pierre apportée à ce chantier. Nous espérons que vous aurez à cœur de participer à la sauvegarde du plus ancien bâtiment de notre village.**





Parents d'élèves

## Loto en février



Ecole maternelle

## Le père Noël à l'école



Ecole élémentaire

## Spectacle du cycle 2



## Vie de l'église de Landrais

### • A tous les Landraisiens

En ce début d'année 2016, nous vous souhaitons de vivre des relations accueillantes, bienveillantes et fraternelles, l'envie d'être attentifs et actifs pour un vivre ensemble plus harmonieux au sein de nos familles, entre voisins...

### • Le SEM ?

#### Pour qui ? Pour quoi ?

Le SEM, Service Evangélique des Malades, est un service offert par l'Eglise : des chrétiens formés régulièrement par différents spécialistes de la Santé vont à la rencontre des personnes malades, âgées ou isolées, à domicile ou dans les autres lieux de vie : maisons de retraite, Etablissements d'Hospitalisation pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), etc.

Au cours de ces visites, les personnes vont recevoir une écoute, un soutien. Le dialogue s'établit dans le respect des convictions de chacun et sans prosélytisme.

Vous souhaitez, vous-mêmes, bénéficier des visites des bénévoles du SEM ? Vous connaissez des personnes isolées, âgées ou malades qui souhaitent rencontrer des visiteurs du SEM ? Vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles et devenir visiteurs ?

Contactez Santina Caritez, responsable du SEM au niveau paroissial : 05 46 07 08 89 - caritez.surgeres@neuf.fr

### • Une crèche en vitrine

En raison de la fermeture de notre église, la municipalité a mis à disposition la salle de l'ancienne bibliothèque, au 6 rue du Logis, pour y installer la crèche durant le temps de Noël.



Nous remercions la mairie ainsi que les enfants et les familles pour leur participation : ils ont contribué à créer, autour de cet événement, des moments de convivialité.

### • Une visite attendue

Suite à son passage en caravane en mars 2015 et au bon accueil qui lui a été réservé, le père Mickaël le Nezet, curé de la Paroisse, a prévu de revenir dans notre village pour une rencontre durant le Carême.



## Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

**La rentrée, les fêtes de fin d'année ?...  
« Ça, c'est fait !!! »**

Aux premiers mots de cet article, se joignent à moi l'équipe d'animation et les membres du conseil d'administration pour vous souhaiter que cette année 2016 vous apporte quiétude, douceur et dynamisme pour vous et vos enfants.

Sur l'accueil de Landrais, Patricia Forestier a pris ses fonctions de directrice en septembre et a accompagné en douceur les enfants au changement de direction après le départ à la retraite de Martine Desray. Elle a pris le temps avec Benjamin (animateur) et les enfants accueillis de réinvestir les lieux en les réaménageant. Nous espérons que la poursuite de cet accueil de qualité vous convient.

Sur le site du Thou, le premier trimestre de l'année scolaire a démarré au plus fort tout de suite et sur les 330 élèves inscrits au groupe scolaire, ce sont 320 enfants qui participent aux TAP !!!

Les prochaines vacances seront celles d'hiver et l'ALSH sera ouvert du 15 au 26 février 2016.

### Décision du conseil d'administration .

Avec la mise en place des TAP, l'Etat a redéfini des appellations depuis janvier 2015 : « l'extra scolaire » concerne les temps de vacances et « le péri scolaire » concerne tout temps encadrant un temps scolaire (y compris désormais le mercredi après midi).

*Directrices : Patricia FORESTIER à Landrais  
Nathalie FOIREAU, Christine DESFOUGÈRES ou Juliette ILITCH  
Salle du Thou - 05 46 35 12 24  
Présidente de l'association VLTL : Sylvie Guillemain-Girard  
06 88 61 24 92 - sylvieguillemain@sfr.fr  
et/ou tout membre du conseil d'administration  
(liste affichée dans les locaux d'accueil)*

#### • A retenir

- «B'abba» : une expérience surprenante et conviviale. Rencontres en toute simplicité autour d'une table, pour le petit déjeuner ou le dîner : les invités partagent leurs interrogations, leur quête de sens. Thème abordé le vendredi 5 février à 19h30 : «Pourquoi la souffrance ?». Inscription à la Maison Paroissiale ou par mail : babbasurgeres@yahoo.fr  
- Chaque dimanche à 10 h 30 messe à Surgères.  
- Le samedi à 18h30, messe dans différentes églises de la paroisse.  
- Messe des familles animée par de jeunes musiciens un samedi par mois à Saint-Mard ou à Vandré.

#### • Pour tout complément d'information

- Panneau d'affichage de l'église mis à jour chaque semaine

- Journal paroissial : «Eglise en marche»  
- Une plaquette présentant les principaux services et référents de la Paroisse est à votre disposition  
- Blog de la paroisse : <http://paroissesurgeres.eclublog.com>  
- Site du diocèse : [www.catholique-larochelle.cef.fr](http://www.catholique-larochelle.cef.fr)  
- Maison Paroissiale à Surgères  
43, rue Audry-de-Puyravault  
05 46 07 01 77 - [par.surgeres@sfr.fr](mailto:par.surgeres@sfr.fr)  
Accueil et bibliothèque du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 18h, le samedi 9h - 12h  
- Sœurs de Muron  
2, impasse des Champs Rougis  
05 46 27 70 04 - [sœurs.muron@wanadoo.fr](mailto:sœurs.muron@wanadoo.fr)

*l'équipe relais à votre écoute  
et à votre service*

Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

Accueil d'enfants de 3 à 12 ans

Accueil périscolaire

Accueil de loisirs

Péri-accueil

Séjours à thème

Vacances Loisirs Le Thou-Landrais  
19 rue du champ de foire - 17240 Le Thou  
Tel : 05 46 35 12 24 - [mlt@diocesanais.fr](mailto:mlt@diocesanais.fr)  
Association affiliée à la Fédération Familles Rurales

Dans la logique du projet éducatif de VLTL, un bloc de 4 heures (13h-17h + goûter obligatoire) est apparu nécessaire tant pour le rythme des enfants que pour la pérennité des projets de l'association.

La redéfinition d'extra scolaire en péri scolaire pour le mercredi après-midi ayant été décidé au niveau gouvernemental, l'association a dû repenser ses tarifications. En effet, les modalités de calculs sont en lien direct avec des règles imposées (par la CAF et la CdC Aunis Sud entre autres). Après différents calculs pour connaître le surcoût aux familles, le Conseil d'Administration de VLTL a voté le choix d'un tarif goûter (0,60 €) plutôt qu'une augmentation du taux horaire.

Rappel : à chaque Assemblée Générale, les tarifs annuels sont votés et applicables au début des vacances d'été.

**VLTL est une structure associative qui offre des services aux familles, en essayant de faire évoluer au plus près son fonctionnement pour répondre à vos demandes et besoins.**

En restant à votre disposition,  
la présidente, Sylvie Guillemain





## Les Petites Mains de Landrais

Au **Marché de Noël** du Thou le 12 décembre, les chapeaux de pluie ont eu beaucoup de succès. Vous pouvez passer commande au club le mardi de 14 h à 17 h dans la salle des associations.

Je rappelle que l'adhésion est de 10 € pour l'année, que vous pouvez venir chercher des conseils ou des idées. Les Petites Mains accueillent toute personne désireuse de coudre dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

**Nous vous souhaitons  
une très bonne année 2016.**



*Renseignements  
sur le club de couture :*  
05 46 27 73 80 (Gaby CHAIGNEAUD)  
gaby.chaigneaud@gmail.com  
ou jocelyne.chavatte@orange.fr



## Amicale de Landrais

Nous continuons nos répétitions tous les mercredis soir, les idées fusent et nous travaillons durement pour notre **nouveau cabaret**, qui a pour titre « Le mariage du siècle ». Spectacle qui s'annonce très prometteur, toujours dans une ambiance ludique et joviale. Nos représentations auront lieu les samedi 12 mars à 20 h 30, dimanche 13 mars à 14 h 30, vendredi 18 et samedi 19 mars à 20 h 30.

La **gym** bat son plein, grâce aux adhérentes fidèles et courageuses, nous travaillons souvent avec du petit matériel, bâtons, cordes à sauter, chaises et steps. Les séances ont lieu le mardi à 19 h en alternance à la salle des fêtes de Landrais et de Péré.

Le 16 janvier 2016, comme les années précédentes, nous partagerons la **galette des rois** avec nos amis du Comité des fêtes de Péré.

Les membres de L'Amicale et moi-même vous présentons nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année 2016. Et si vous voulez commencer cette nouvelle année dans la bonne ambiance, venez nous rejoindre, en mars, lors de nos cabarets à la Salle des Fêtes de Landrais !

*Christophe CHANTREAU (président)*  
06 31 90 57 79

## Douni Paalga

Notre 3<sup>e</sup> «Rendez-vous d'Afrique» était le 5 décembre dernier ! Merci encore d'être venus participer à notre **Bal Folk**, et ainsi d'avoir soutenu notre association !

Dans une ambiance conviviale, nous avons virevolté sous la musique du groupe TREMAIL qui animait bénévolement cette soirée.

A l'image des fêtes traditionnelles d'Afrique, nos danses d'autrefois ont apporté une note chaleureuse à cette 3<sup>e</sup> soirée solidaire.

Un diaporama et un stand présentaient les actions de Douni Paalga et ce fut également l'occasion pour l'association de lancer un appel à dons : «**Des vélos pour le collègue**».

Nos écoliers de Péterkoué au Burkina, qui arrivent en fin de cycle primaire devront maintenant se déplacer au village voisin, distant de 7 km, pour aller au collège. Bien sûr, la grande majorité n'a pas les moyens de se procurer un vélo pour faire ce trajet, et 7 km à pied, bien souvent le ventre vide, vont être un obstacle supplémentaire à la poursuite des études...



En France, nous sommes nombreux à avoir un vélo qui ne sert plus, et qui bien souvent part à la déchetterie. Alors si c'est votre cas, sachez que nous les récupérons (peu importe l'état) pour nos collégiens.

Plusieurs propositions de dons de vélos nous ont déjà été faites. Si vous voulez participer, merci de nous contacter sur le site internet, par téléphone ou par mail.

**Nous vous souhaitons à toutes et tous  
une très bonne année 2016 !**

05 46 27 72 45 - [belinphil@yahoo.fr](mailto:belinphil@yahoo.fr)  
<http://douni-paalga.asso-web.com>



## La Grouée du Père François

Le 7 novembre dernier, le GIGN de la Grouée est intervenu à l'EHPAD de Surgères pour un après-midi d'animation bénévole et convivial.

Ah oui : il s'agit du Groupe d'Intervention de la Grouée Nomade composé selon les disponibilités de 10 à 15 personnes qui n'ont pas ménagé leur peine pour divertir les pensionnaires de la maison de retraite.

Mission accomplie puisqu'à l'issue de la séance, le personnel soignant a affirmé que ce soir-là il y aurait besoin de beaucoup moins de médicaments.

En récompense de notre animation, les cuisiniers de la maison avaient préparé un gros gâteau représentant le logo de La Grouée (en plus, il était bon).

### Dates à retenir pour le Spectacle Charentais

Au Thou - Salle des fêtes :  
 Samedi 20 février 2016 à 20 h 30  
 Dimanche 21 février 2016 à 14 h  
 A Landrais - Salle des fêtes :  
 Samedi 27 février 2016 à 20 h 30  
 Dimanche 28 février 2016 à 14 h  
 Vendredi 4 mars 2016 à 20 h 30  
 Samedi 5 mars 2016 à 20 h 30

Réservation indispensable:  
 05 46 27 73 81  
 et 05 46 43 39 47



François CAILLON - 05 46 27 73 81

## Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes

**C'est parti pour une nouvelle année, en route vers de nouveaux projets...**

L'association PAPJ (Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes) te propose des activités tous les mercredis, vendredis soirs et samedis. **Tu vas avoir 11 ans cette année, tu es en CM2 ? Tu peux nous rejoindre dès aujourd'hui.**

Si tu as envie de faire des activités ponctuellement et/ou de monter un projet, nous sommes là pour t'accompagner.

Le vendredi 22 janvier 2016, une grande soirée gratuite et **ouverte aux non-adhérents** sera dédiée aux « Jeux TV » pour les CM2 et les collégiens. Alors si vous souhaitez découvrir l'association et ses animateurs, c'est le moment.

Nous avons également deux projets en cours : un **séjour Neige** dans les Pyrénées aux vacances d'hiver, du 14 février au 19 février avec une randonnée chiens de traîneaux et de l'airboard ; un **séjour en Espagne** cet été pour les plus grands de l'association (14 ans et plus).

Nous vous emmènerons aussi faire les soldes d'hiver, au laser-game et à la patinoire. Sans oublier le spectacle de Norman le 26 février, un projet push-car ainsi que le Raid Aventure au mois d'avril.

Virginie : 06 20 08 70 85 - papj.jeunesse@hotmail.fr



## La Landraisienne

La Landraisienne tiendra son **Assemblée générale** le vendredi 22 janvier à 20 h 30, salle des associations.

Si vous souhaitez **participer** à l'organisation de l'une ou l'autre de nos manifestations (Chasse aux œufs de Pâques, vide-greniers, 14 juillet, Balade des sorcières), n'hésitez pas à nous rejoindre, vous êtes les bienvenus ! Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles.

La Landraisienne a participé à sa façon au **Rallye d'Automne**, en tenant une buvette-barbecue devant les «Délices de Landrais», au profit de la restauration de l'église. L'incendie du silo voisin a malheureusement quelque peu contrarié cette initiative qui a été restreinte à la deuxième journée.

Grand changement cette année dans la **Balade des Sorcières** : elles ont sillonné village et campagnes avec un jour d'avance sur le sabbat officiel, pour cause de finale de rugby. Elles n'en étaient pas moins nombreuses et gourmandes qu'à l'ordinaire



et balais et chaudrons n'ont eu qu'à bien se tenir ! Un grand merci à tous les bénévoles qui assurent le succès de cette manifestation toujours très prisée (environ 270 participants) et particulièrement à la **sorcière-décoratrice en chef : Sissi !**

La Landraisienne vous souhaite à tous une très belle nouvelle année !

C. GIRAUDEAU (président) 05 46 43 30 54 - C. OSPEL (secrétaire) 05 46 42 45 36



## Loisirs et Jeunesse Le Thou



La première partie de saison est déjà terminée avec un bilan globalement positif dans toutes les catégories et de belles réussites que ce soit dans le résultat ou dans l'engagement :

- **U6/U7**. Les prémices du jeu d'équipe avec des règles pas toujours comprises. Des progrès depuis début septembre et quelques plateaux avec d'autres clubs.
- **U8/U9**. Les résultats sont corrects et constants avec un engagement au rendez-vous.
- **U10/U11**. Bilan mitigé avec une équipe 1 qui joue en

niveau 1 particulièrement relevé cette année. L'équipe 2 fait le maxi pour bien figurer mais il reste de nombreuses lacunes.

- **U12**. Ils ont engrangé un maximum de points dans leur poule et attendent la seconde partie pour confirmer tout leur talent. De très bons moments de football qui ne demandent qu'à perdurer et nous n'en doutons pas.

- **U13**. De très bons débuts de match avec souvent un avantage au score qui malheureusement n'a pas pu être conservé. C'est dommage car le classement ne reflète pas le niveau de l'équipe. La seconde partie effacera probablement ce manque de réussite.

Dans l'ensemble, l'assiduité, l'engagement et la volonté de progresser continuent de forger notre image de petit club formateur ayant des bons résultats. Nous remercions aussi les éducateurs et parents accompagnateurs pour leur disponibilité et leur comportement.

Le foot loisirs n'est pas à la traîne avec 2 victoires en 2 matchs joués.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans notre association qui n'est pas réservée qu'aux passionnés de football et qui accueille de plus en plus des femmes et des hommes de tous horizons.



Rubrique  
**PORTRAIT**

## Un illustre Landraisien...

Léon (Lucien) Ribéreau, né le 27 avril 1885 à La Chapelle Thireuil (Deux-Sèvres) fut curé de Landrais dans les années 1910.

On peut difficilement croire que son ministère donnait entière satisfaction aux paroissiens de Landrais.

### LES AVENTURES du Prêtre incendiaire

ROCHEFORT-SUR-MER, 26 février. (Par dépêche de notre envoyé spécial.) — Je me suis rendu ce matin à Landrais, où Léon Ribereau, le prêtre incendiaire, exerçait, depuis deux années environ, ses fonctions sacerdotales. Ses ouailles n'ont pas, à la vérité, gardé de lui un souvenir favorable.

C'était, m'a-t-on dit, un débauché. Quand il arriva dans la paroisse, il s'acheta cheval et voiture et commença à mener la vie à grandes guides. Il contracta, pour ce faire, de nombreuses dettes qu'il négligea de payer, ce qui lui valut, de la part de ses créanciers, maintes menaces de saisie. Cependant on lui eût aisément pardonné sa prodigalité s'il n'avait affiché un surcroît de mœurs déréglées.

Il s'était d'abord choisi une servante qui n'était point d'âge canonique et tous deux, au grand scandale des fidèles, se promenaient, tendrement enlacés, dans la grande rue du village. Tel autre jour, on apercevait le curé, courant et soufflant derrière une bicyclette sur laquelle sa bonne, court vêtue, apprenait à garder l'équilibre. Quelque temps plus tard, la commission municipale des bâtiments communaux, visitant inopinément le presbytère, voulut pénétrer dans la chambre du prêtre pour juger de l'opportunité de certaines réparations. Elle dut se retirer, car elle n'eût pu accomplir sa mission qu'au mépris des règles de la galanterie.

L'évêché, dès qu'il connut ces faits, mit en demeure l'abbé Ribereau de congédier sa servante. Celui-ci obéit et se consola en faisant venir, de loin en loin, à la cure, de soi-disant parentes qui étaient à la fois très jeunes, libres d'allures et de mise tapageuse.

(Le Journal 27/02/13)

Entre dettes, escroquerie à l'assurance et incendie criminel, la justice s'en remettra-t-elle à la clémence divine...

A suivre...



(Le Journal 27/02/1913)

Le 30 septembre 1912, un évènement d'importance vint perturber notre village si calme.

### Un Presbytère en feu

L'incendie a été allumé par une main criminelle

LA ROCHELLE, 5 octobre. — Le presbytère de Landrais a été la proie d'un incendie, allumé par une main criminelle, pendant l'absence du curé.

On a retrouvé dans la chambre de ce prêtre, un fagot arrosé de pétrole, pas entièrement brûlé.

(L'Echo d'Alger 06/10/12)

### Un incendiaire met le feu à un presbytère

Le mobilier du presbytère de Landrais (Charente-Inférieure), a été la proie d'un incendie allumé par une main criminelle.

On a retrouvé dans une chambre un fagot qui avait été arrosé de pétrole et n'était pas entièrement brûlé.

(La Croix 06/10/12)

**LANDRAIS.**  
Incendie. — Le feu s'est déclaré, mardi dernier, au presbytère de Landrais.

(La Charente Inférieure 05/10/12)

# LANDRAIS

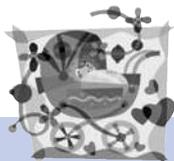
## Pratique

### Agence postale

05 46 27 73 25  
Du lundi au vendredi  
9 h - 12 h / 14 h - 16 h 45

### Scolaire et périscolaire

Ecole maternelle 05 46 35 08 36  
Ecole primaire 05 46 35 73 76  
Cantine scolaire 05 46 35 02 10  
Accueils périscolaires  
• Le Thou 05 46 35 12 24  
• Landrais 05 46 42 19 94



### Assistantes Maternelles

BOUCARD M. Christine 28, rue du Breuil St-Jean 05 46 27 74 46  
LECOURT Marie Anise 15, rue de la Devisse 05 46 42 01 13  
NORMAND Valérie 3 bis, rue du Fief Choisi 06 70 15 63 80  
PILATE Léa 1 ter, rue des Ouchettes 06 84 14 28 59  
POTON Reine Marie 3, rue de la Devisse 05 46 34 62 60  
QUARTERON Véronique 5, rue des Deux Moulins 05 16 49 75 69  
TARDY Nadège 17, rue de la Devisse 06 16 96 90 93

### Associations

ACCA (chasse agréée) Francis Moinard 05 46 27 71 38  
Amicale de Landrais Christophe Chantreau 06 31 90 57 79  
Amicale Sapeurs Pompiers François Aymond 05 46 27 73 47  
Association des parents d'élèves Nathalie Charrié 05 46 29 04 91  
BenOha Benjamin Perdriaud 06 64 98 56 71  
Bien Vivre à Landrais Jacques Guichard 05 46 27 74 08  
BMX Landrais Quentin Labadens 06 16 61 56 61  
Douni Paalga Philippe Belin 05 46 27 72 45  
La Landraisienne Christophe Giraudeau 05 46 43 30 54  
La Grouée du Père François François Caillon 05 46 27 73 81  
Les Petites Mains Gaby Chaigneau 05 46 27 73 80  
PAPJ Aurélie Le Moal 06 21 82 36 20  
Vacances Loisirs Le Thou Landrais P. Forestier  
N. Foireau, C. Desfougères, A. Penin 05 46 35 12 24

### Infirmiers/ Infirmières

#### Aigrefeuille

Chabirond Laurence 05 46 35 03 03  
Francisco Véronique 05 46 35 03 03  
De Rueda Brigitte 05 46 35 51 25  
Péraud Laurent 05 46 35 03 03  
Sénard Béatrice 05 46 35 50 53

#### Ciré d'Aunis

Vadi Patrick - Guéry M.-Christine  
Vibet Karine 05 46 55 36 14

#### Le Thou

Peinturaud Sylvaine - Vaesken  
M.-Manuelle 06 26 77 11 01

#### St-Germain de Marencennes

Ballanger Laurence 05 46 68 81 90  
Saunier Christine 05 46 68 81 90



**Urgences  
médicales**  
composez le **15**  
ou contactez  
la gendarmerie  
d'Aigrefeuille pour  
connaître la liste  
des médecins et des  
pharmacies de garde

### Commerces

AUX DELICES DE LANDRAIS - Vente de produits régionaux  
ZI de la Pointe - 05 46 27 74 14  
JUST PERFECT - Atelier mode relooking - Katarzyna Antos  
26, rue du Breuil Saint-Jean - 06 17 97 26 17  
LE BATEAU LAVOIR - Restaurant, conserverie artisanale  
13, rue du Logis - 05 46 27 74 76  
LE LANDRAISIEN - Epicerie - Café - 05 46 41 24 67  
MODASTYL - Prêt à porter et accessoires femmes  
20, rue des Acacias - Fondouce - 06 17 40 26 13

### Artisans

A FLEUR D'PEAU - Esthéticienne à Landrais ou à domicile  
Sandra Samme - 8 bis, rue des Ouchettes - 06 25 42 32 60  
ANTOS Michel - Zinguerie, cloisons sèches, carrelage  
26, rue du Breuil St-Jean - 05 46 55 01 99 - 06 16 06 45 47  
BELIN Philippe - Menuiserie (maison/bateau)  
7, rue des Minimes Saint-Gilles - 05 46 27 72 45  
DAVAZE Christophe - Plomberie/Chauffage  
Rue des Ouchettes Le Logis - 05 46 07 02 44  
GARAGE NICOL SARL - Mécanique autos, vente de véhicules,  
restauration et entretien véhicules anciens  
1 ter, rue des Deux-Moulins - 05 46 27 75 55  
LA CUISINE DE MÉLI-MÉLO - Vente à emporter  
Plats cuisinés bio - 12, rue des Ouchettes - 06 63 25 58 69  
ROBIN TERRASSEMENT - Terrassements divers, piscines,  
assainissement, tout-à-l'égout, location de pelle  
Les Egaux - 05 46 27 51 53 / 06 12 23 57 08  
SEB COIFF' - Coiffeur à domicile, secteur Pays d'Aunis  
et Rochefortais - 07 60 80 11 07  
STEVEN INFO DEP - Dépannage informatique à domicile  
06 50 83 25 75 - steven.info.dep@gmail.com

### Entreprises

AUX DELICES DE LANDRAIS - Conserverie artisanale,  
produits régionaux - 05 46 27 74 14  
BMC DIFFUSION - Outils haut de gamme pour maçons,  
peintres et plâtriers - Bétons décoratifs - 05 46 00 05 23  
DAURIS Johann - Eco Social : réalisation fiches de paie  
(particuliers et professionnels) - Information droit social  
Secrétariat - 06 64 80 54 72 - eurlecosocial@yahoo.fr  
MARCHAIS Olivier - Travaux agricoles - 05 46 27 79 63  
MOINARD Philippe - Travaux agricoles - 06 14 18 27 71  
SARL CHARRON - Travaux agricoles 06 19 11 10 04  
SOUFFLET ATLANTIQUE SA - Négocier agricole - 05 46 27 77 93

### Artistes

NIORD Philippe - Artiste peintre, galerie, atelier  
Rue du Breuil Saint-Jean - 05 46 27 73 26

### Gîtes et Chambres d'hôtes

AU BOIS DES TILLEULS  
1, imp. de l'Aubépine - Les Egaux  
09 71 55 13 88 - 06 70 76 71 75 - www.auboisdestilleuls.fr  
BRAYBOOK Suzanne  
La Métairie de Monlieu - 05 46 07 65 84  
CAILLON Monique - Les Granges - 05 46 27 73 81  
JOLLET Boris et Valérie  
Rue du Breuil Saint-Jean - 05 46 51 18 68  
LE CLOS DE LANDRAIS  
O. Crémont - 2 rue de la Garenne - Les Egaux  
06 76 18 47 72 - 09 92 40 50 66 - cremo@hotmail.fr